

Communiqué de presse  
29 octobre 2009

## **Le conseil d'administration de Valtech rejette l'offre de SiegCo**

Le conseil d'administration de Valtech s'est réuni ce jeudi 29 octobre et a revu attentivement les documents concernant le projet d'offre de SiegCo déposé auprès de l'AMF le 23 octobre 2009.

Le conseil d'administration en conclut que l'offre de SiegCo est hostile, que son prix ne reflète pas la valeur intrinsèque et les perspectives de Valtech et qu'elle n'est pas dans le meilleur intérêt de Valtech, de ses employés et de ses actionnaires. Il considère que l'offre de SiegCo, compte tenu du faible niveau de prime offert et de l'absence de seuil minimal, constitue une tentative de SiegCo de prendre le contrôle de Valtech sans en payer le juste prix.

Dans ces circonstances, le conseil d'administration de Valtech est déterminé à poursuivre des alternatives stratégiques qui seront mieux à même de préserver les intérêts de Valtech, de ses employés et de ses actionnaires.

En conséquence, le conseil d'administration de Valtech rejette l'offre de SiegCo et recommande aux actionnaires de Valtech de ne pas apporter leurs actions à l'offre de SiegCo. Il recommande également aux actionnaires de Valtech de ne pas vendre leurs actions sur le marché à un prix inférieur ou égal au prix de l'offre. En effet, étant donné que l'offre de SiegCo ne prévoit aucune condition de seuil, les actionnaires conserveront ainsi la possibilité d'apporter leurs actions à une surenchère éventuelle de SiegCo ou à une éventuelle offre concurrente d'un tiers, tout en ayant l'assurance, en l'absence de surenchère, de pouvoir, s'ils le souhaitent, céder leurs actions à SiegCo au prix de l'offre. Au vu du projet de calendrier de SiegCo, les actionnaires sauront, le cas échéant, début janvier 2010, si aucune surenchère n'a été déposée et pourront alors céder leurs actions au prix de l'offre jusqu'à la fin de la période de réouverture de l'offre, c'est-à-dire jusqu'à début février 2010.

En outre, le conseil d'administration de Valtech annonce qu'une lettre d'intention concernant la vente d'une participation minoritaire dans la région Etats-Unis et Asie a été signée par la société. Ce processus, bien que non encore certain d'aboutir, est bien engagé. Si cette opération, prévue pour se dénouer d'ici fin 2009, est menée à son terme, elle devrait générer pour Valtech un produit net de 2,5 à 3 millions d'euros environ au quatrième trimestre 2009. Ce profit exceptionnel potentiel d'environ 0,03 euro par action n'est pas pris en compte dans l'offre de SiegCo.



Il est prévu que le conseil d'administration publie son avis motivé sur l'offre dans la note en réponse de la société, vers le 25 novembre 2009, conformément au Règlement général de l'AMF.

Le conseil d'administration réaffirme son entière confiance dans la direction de Valtech et soutient ses efforts continus, ainsi que ceux des employés de Valtech, pour maximiser la création de valeur au bénéfice de la société, de ses actionnaires et de ses salariés.

Valtech publiera le 30 octobre, avant ouverture de la bourse, ses résultats financiers pour le troisième trimestre 2009.

**Contact presse :**

[investors@valtech.com](mailto:investors@valtech.com)

Président Directeur Général  
Lars Bladt

